



E-prescription : "SVP, de la cohésion pour progresser vers le paperless"

Pour l'asbl Recip-e, il n'est pas question de priver des médecins de la possibilité de prescrire. Des solutions doivent intervenir avant que l'usage exclusif de la prescription électronique ne soit imposé. Les couacs techniques doivent également être maîtrisés.

Fin 2016, l'Inami a rappelé quelques échéances contenues dans le plan fédéral e-santé à propos de la prescription électronique. 2017 constitue une année charnière au cours de laquelle deux filières de prescription cohabiteront : les ordonnances papier classiques et l'e-prescription provisoirement accompagnée d'une « preuve » papier à remettre au patient. En revanche, en 2018, l'e-prescription deviendra la règle pour la prescription de médicaments (par opposition à la prescription de soins infirmiers, de kinésithérapie, d'imagerie ou de biologie). Le papier ne pourra plus être employé qu'exceptionnellement. Pour mémoire, les prescriptions électroniques passent de l'ordinateur du médecin à celui du pharmacien en transitant par un serveur spécifique appelé Recip-e.

Certes, certaines critiques et objections sont apparues, portant sur l'échéance trop rapprochée, l'instabilité du système, l'impraticabilité de l'e-prescription en visite à domicile quand la couverture réseau fait défaut, l'écartement de facto de confrères âgés non informatisés ou ne possédant pas de logiciel adéquat... Ces protestations n'ont pas échappé à l'association qui pilote le projet, l'asbl Recip-e. Elle regroupe des organisations professionnelles de prestataires, dont les médecins et les pharmaciens. Marc Moens (ABSyM) et Charles Ronlez (APB) en sont respectivement président et vice-président. Ils tiennent à tranquilliser les prestataires, tout en admettant des maladies de jeunesse de l'e-prescription, et convient leurs confrères respectifs, pharmaciens et médecins, à faire preuve de cohésion.

Les deux ténors de Recip-e soulignent que les bugs techniques dont se plaignent des prestataires sont des épiphénomènes au regard de la masse de rédactions, transmissions, téléchargements et exécutions d'e-prescriptions qui se déroulent sans anicroches. Sur janvier, ce sont 2,5 millions d'e-prescriptions qui ont été générées, déjà retirées aux trois quarts dans les officines. Et le *helpdesk* de Recip-e n'a pour sa part réceptionné que quelques centaines de SOS, émanant principalement de pharmaciens. Quoi qu'il en soit, les problèmes relevés sont monitorés par une cellule de crise, pour résolution.

Il n'est pas question, rassurent Marc Moens et Charles Ronlez, d'empêcher certains médecins d'exercer leur art (les retraités, les prescripteurs occasionnels, les spécialistes en pratique privée sans dossier médical informatisé...) en les forçant à utiliser des outils techniques complexes. Selon eux, avant de décréter une date butoir d'usage forcé, il est nécessaire d'offrir la possibilité à tous les médecins de générer cette prescription nécessaire au traitement des patients.

[Pour prendre connaissance de la tribune dans son intégralité, cliquez ici.](#)

Mal à l'aise avec l'informatisation de votre pratique? Songez au coaching particulier !

Le projet e-santewallonie, vous connaissez. Il vise à généraliser l'usage des outils informatiques et d'e-santé au sein de la première ligne de soins wallonne. Pour ce faire, il vous propose depuis fin 2015 des [formations gratuites \(voir calendrier\)](#), de niveau technique croissant en fonction de vos connaissances et compétences de départ. **Nouveauté 2017 dans son offre de services : une formule personnalisée !** En effet, en marge des séances de formation collectives qui se poursuivent, e-santewallonie organise désormais de l'accompagnement individualisé. Les bénéficiaires potentiels ? Quiconque a besoin d'être épaulé temporairement pour sauter le pas... Peut-être n'avez-vous pas beaucoup d'expérience avec l'informatique tout en percevant la valeur ajoutée qu'elle aurait pour votre pratique... Peut-être, après avoir participé à l'une des formations, souhaitez-vous des conseils adaptés pour préparer votre environnement informatique au partage électronique des données patient...

N'hésitez pas, mettez-vous en rapport avec e-santewallonie pour une aide individualisée – et gratuite de surcroît.

Il suffit de vous manifester via [le formulaire spécifique \(cliquez ici\)](#) et l'équipe vous recontactera par téléphone.



Vendredi, le 27 janvier 2017: 500 dentistes suivent une formation e-santé donnée par le Dr Philippe Jongen et organisée par la Société de Médecine Dentaire à Imagibrairie (Braine-l'Alleud)

